ORGANISATION PEDAGOGIQUE: « ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE MOBILITE »

L'accompagnement individuel à la Mobilité de l'AFAPCA a pour objectif de développer l'autonomie des bénéficiaires en matière de mobilité. Il doit permettre, entre autre, au bénéficiaire :

- De se déplacer seul différemment.
- De se sentir suffisamment en confiance et en capacité de se déplacer.
- D'utiliser des repères existants dont il ne se servait pas auparavant.
- D'élargir sa zone de déplacement.

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels – Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
1 - ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS	Le positionnement et l'évaluation du nombre d'heures sont déterminés par les conclusions du Diagnostic mobilité 		
 Donner des informations de mobilité au bénéficiaire Créer un climat de confiance Susciter l'envie chez le bénéficiaire de développer son autonomie Elargir sa mobilité 	 Proposer un accompagnement adapté au plus près de la situation du bénéficiaire Reprendre le parcours du bénéficiaire et revoir les objectifs amenant à développer sa mobilité Mobiliser ou remobiliser le bénéficiaire en cours d'accompagnement afin de s'assurer de la pertinence de nos propositions et l'avancée du bénéficiaire en matière de mobilité Mise en pratique de l'accompagnement : sensibilisation à l'outil informatique : sur ordinateur ou tablette accéder à Internet pour réserver un covoiturage, organiser un itinéraire envisager une inscription pour le code : tester une série de code, achat de billet de train, de bus accompagner physiquement le bénéficiaire dans l'achat ou réparation d'un véhicule se présenter à une auto-école afin d'avoir des informations parcours en bus initier la démarche de covoiturage lecture de plans de villes, de grilles horaires de transports se déplacer en vélo 	Entre 5h00 et 15h00 Variable en fonction des besoins du bénéficiaire	A déterminer

- information sur les réseaux de transports existants
- > Temps d'échange avec le bénéficiaire suite à la mise en pratique et recueil de ses *auestionnements*

2 - ANALYSE ET PRECONISATION

- Analyser les atouts ou les freins durant l'accompagnement individualisé
- Synthétiser
- Porter les conclusions à la connaissance du la personne prescriptrice
- Compte rendu écrit des nouvelles capacités du bénéficiaire à pouvoir se déplacer (dans un but socio-professionnel)
- Repérage des points forts et des axes de progrès du bénéficiaire en fonction des objectifs de départ
- RDV individuel avec le bénéficiaire :
- Afin de faire un point de situation
- Lui faire part des préconisations
- Recueillir ses ressentis
- Échange avec la personne prescriptrice pour lui transmettre le compte rendu concernant l'accompagnement :
- Temps de présence du bénéficiaire
- Objectifs de départ
- Progrès
- Ressentis du bénéficiaire
- Proposition des préconisations

1600



Pré requis :

Sur préconisation post Bilan Mobilité

Outils pédagogiques :

- . Entretien individuel
- . Application WEB + Logiciel
- . Exercice d'orientation
- . Tablette/PC
- . Pédagogie adaptée

Nombre d'heures :

de 6h00 à 16h00

Justificatifs:

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Tarifs: Sur demande

Délai et lieux de réalisation :

Prise de contact sous 5 iours pour proposer l'intervention au plus près



financé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen

« Le parcours mobilité » est

CANTAL'MOU

contact@cantalmouv.fr

SITE

ACCESSIBLE

SIRET: 397 733 015 000 85

Agrément: 83150296115

04 71 43 07 20

